

CATALOGUE DE FORMATION



FORMAPUBLICPRIVE

2026



QUI SOMMES NOUS ?

La société FORMAPUBLICPRIVE a été créée en décembre 2018 par François GRENU, Ingénieur territorial depuis 20 ans qui supervise la structure. Animant des formations pour les adultes depuis 10 ans, il connaît bien les attentes des clients et des stagiaires.

Elle est dirigée par François GRENU.



Dans cette structure, je suis gestionnaire puis intervenant dans les métiers techniques et de préparations aux concours pour le compte de particuliers, de structures privées ou publiques. De même, dans le cadre de l'évolution réglementaire du compte personnel formation au 1 er janvier 2019 (CPF), je m'attache à mettre en adéquation la demande du particulier selon ses besoins. Ce changement de voies professionnelles répond à des qualités humaines puis de savoir-faire en formation mais aussi de manager dans la gestion d'entreprise.



Après avoir été porté par une (SCOP) la Coopérative d'Activité et d'Emploi Grands Ensemble, elle prend son indépendance et l'entreprise FORMAPUBLICPRIVE devient une SAS au capital social de 10000€, dont le siège social se situe au 54 rue de Tilloy à BEAUVAIS.

Elle peut ainsi grandir dans un cadre structuré permettant de concilier l'envie d'entreprendre avec les valeurs du directeur.

La société FORMAPUBLICPRIVE est un collectif pluridisciplinaire d'intervenant professionnels engagée au service du développement des compétences, de l'innovation et qui a pour objectif de répondre aux besoins de formation du secteur de la fonction publique et du secteur privée.



QUELS SONT NOS DOMAINES D'INTERVENTION ?

- La formation professionnelle du secteur public et privé
- La préparation concours pour le secteur public
- La formation à destination des nouveaux élus locaux
- Les formations passerelle du secteur privé vers le secteur public et la préparation aux concours externes
- Le conseil en bilan de compétence, coaching sur mesure, organisation du travail et développement des compétences
- Conseil en stratégies numériques et ingénierie de formation



OÙ INTERVENONS NOUS ?

Nous intervenons sur les sites des prestataires, dans vos locaux, ou au plus près des structures innovantes. Nous proposons des solutions éthiques, créatives et connectées pour réussir vos projets de transformation et de formation professionnelle.

Lorsqu'ils se déroulent dans nos locaux, les rendez-vous et formations ont lieu au 54 rue de Tilloy à BEAUVAIS. Les lieux sont équipés d'un espace de coworking et d'animation disposant de salles de formation connectées.

En complément, nous utilisons les salles de la Chambre de Commerce et d'industrie ou les locaux qui se trouvent au 30 Square Friant à Amiens. Ses salles sont adaptées pour recevoir des groupes de 20 à 50 personnes ou pour réaliser des conférences jusqu'à 160 personnes.



NOS FORMATIONS À DISTANCE

Nos classes virtuelles : Des séquences de courte durée qui s'adaptent à votre agenda !

- Des modules à distance : un rendez-vous fixé, pour une séance en direct de 1 heure 30 avec le formateur et les autres participants ;
- Une interface intuitive accessible via un lien web qui ne nécessite ni installation de logiciel spécifique, ni expertise en informatique ;
- Des fonctionnalités riches qui facilitent l'interactivité entre le formateur et les stagiaires.

NI LE TEMPS, NI LA
DISTANCE NE DOIVENT
FREINER VOTRE
MONTÉE EN
FORMATION

Le E-Learning : Formez-vous quand vous le souhaitez et comme vous voulez !

- Les contenus sont accessibles depuis un simple lien web. Le parcours est constitué de modules courts, à consommer à votre rythme.
- L'apprentissage alterne vidéos, exercices de type quizz, fiches mémos... à rejouer au besoin.
- Grâce au forum d'échanges mis à disposition, posez vos questions, partagez vos expériences entre pairs et développez vos compétences.

Le Blended Learning : Une réponse pédagogique alliant E-Learning et présentiel !

- Le Blended Learning (ou formation mixte) est un dispositif qui combine deux modalités d'apprentissage : L'E-Learning et le présentiel.
- Au début de la formation, le module à distance vous permet de tester vos connaissances et vous autoévaluer. Positionné en fin de formation, il vous propose une synthèse des concepts clés du stage suivi et mesure vos acquis grâce aux activités pédagogiques proposées. Vous retrouvez également des fiches pratiques téléchargeables.

Les webinaires : Des rendez-vous interactifs !

- Des rendez-vous interactifs , animés par nos experts.
- L'inscription s'effectue via un formulaire en ligne. Vous recevez ensuite un lien internet avant le webinar qui permet d'assister à la formation.
- Notre interface vous permet de poser des questions au formateur au fil du déroulé et ainsi d'échanger en direct.

NOS FORMATIONS

SOMMAIRE

01 PRÉPARATION A L'EXAMEN OU AU CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

- 11

1.1 Préparation au concours et à l'examen d'ingénieur territorial à l'écrit et à l'oral externe & interne

- Préparation au concours et à l'examen d'ingénieur territorial à l'écrit Distanciel (Externe)
- Préparation au concours et à l'examen d'ingénieur territorial à l'écrit Distanciel (Interne)
- Préparation au concours et à l'examen à l'oral d'ingénieur territorial Distanciel

1.2 Préparation au concours et à l'examen de technicien territorial à l'écrit et à l'oral externe & interne

- Préparation au concours et à l'examen de technicien territorial à l'oral - Distanciel

1.3 Préparation au concours et à l'examen de rédacteur territorial à l'écrit et à l'oral externe & interne

- Préparation au concours et à l'examen de rédacteur territorial à l'écrit - Distanciel

1.4 Préparation au concours externe d'inspecteur au permis de conduire

02 LES ÉLUS LOCAUX

- 19

- Les fondamentaux de début de mandat - tronc commun

03 LA BIODIVERSITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

- 21

- Techniques de compostage
- Gestion différenciée des espaces publics, vert et naturel
- Initiation à l'apiculture
- Fruitiers, gestion du vergers et biodiversité
- Aménagements durable et une gestion écologique pour favoriser la biodiversité en ville : le fleurissement différencié
- Aménagements durable et une gestion écologique pour favoriser la biodiversité en ville : les aménagements paysagers
- Utiliser une tronçonneuse en sécurité
- Le Désherbage des espaces publics dans le respect de l'Environnement
- La planification des actions de propreté urbaine

04 LA PROPRETÉ URBAINE

- 32

- L'agent de nettoiement des espaces publics
- Hygiène, sécurité et la prévention des risques des espaces publics
- Les techniques de nettoyage spécifique des espaces publics
- La prévention des incivilités en matière de propreté urbaine
- La relation entre usagers et agents des services déchets et propreté
- L'utilisation en sécurité des matériels de nettoiement mécaniques des espaces publics
- Les stratégies et le pilotage des politiques de propreté urbaine
- La planification des actions de propreté urbaine

05 LA PROPRETÉ DES LOCAUX

- 40

- Le nettoyage des sols sportifs

06 DÉCHETS MÉNAGERS

- 42

- Les déchets : enjeux, filières, valorisation et prévention
- Formation préalable à l'habilitation dépôts illégaux de déchets
- La coopération entre les services déchets et de la propreté urbaine
- Sensibilisation aux biodéchets
- La collecte des déchets et ordures ménagères
- Les déchets dangereux sur la voie publique
- La collecte des déchets en toutes sécurité

Votre texte de paragraphe

07 MARCHÉ PUBLIC

- 51

- Marché public : le cadre réglementaire, son application et ses outils

08 SIGNALISATION DE VOIRIE SUR DOMAINE ROUTIER

- 54

- Signalisation temporaire de chantier sur la voirie
- Signalisation de chantier FLR et FLU
- L'exploitation de la voirie : la mission de patrouille et la surveillance de la voirie

09 SÉCURITÉ - INCENDIE

- 58

4.1 SSIAP 1

- SSIAP 1 Initiale
- SSIAP 1 Recyclage
- SSIAP 1 Remise à niveau

4.2 SSIAP 2

- SSIAP 2 Initiale
- SSIAP 2 Recyclage
- SSIAP 2 Remise à niveau

4.3 SSIAP 3

- SSIAP 3 Initiale
- SSIAP 3 Recyclage
- SSIAP 3 Remise à niveau

4.4 -Manipulation des extincteurs et évacuation

10 SST - SAUVETEUR SECOURISTE - 78 DU TRAVAIL

- Sauveteur secouriste du Travail (SST)
- Maintien-Actualisation des Compétences du sauveteur secouriste du Travail (MAC SST)

10

01

PRÉPARATION A L'EXAMEN ET AU CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE



11



PRÉPARATION AU CONCOURS D'INGÉNIEUR TERRITORIAL EXTERNE – 100% DISTANCIEL dans la spécialité

Objectifs

- Maîtriser le cadrage des épreuves
- Maîtriser ses connaissances générales de la Fonction Publique – La culture territoriale
- Maîtriser la méthode à l'épreuve écrite et orale
- Être capable de se repérer dans les différents outils de formation à distance

Les spécialités :

- Ingénierie, gestion technique et architecture
- Infrastructure et réseaux
- Prévention et gestion des risques
- Urbanisme, aménagement et paysage
- Informatique et système d'information

Contenu – 5 modules

- Apprendre en autonomie
- La culture territoriale
- La note à partir d'un dossier
- L'apport de connaissance métier ou liées aux épreuves
- L'entretien avec le jury

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation 100% distanciel, en groupe en classe virtuelle

Moyen et outils :

vous devez posséder :

- Un ordinateur
- Logiciel Adobe Connecte

Nous fournissons le support pédagogique.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : Contrôle continue 5 devoirs dans la spécialité et un examen blanc

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

Entre 25 et 30 heures échelonnées sur 5 à 6 mois.

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



INGÉNIEUR TERRITORIAL INTERNE – 100% DISTANCIEL DANS LA SPECIALITÉ

Objetsifs

- Maîtriser le cadrage des épreuves
- Maîtriser ses connaissances générales de la Fonction Publique
- Maîtriser la méthode à l'épreuve écrite et orale
- Maîtriser les notions du référentiel en Math / Physique
- Être capable de se repérer dans les différents outils de formation à distance

Contenu

- Rédaction d'une note 7 h
- La culture territoriale et maîtrise des connaissances 5 h
- Mathématique 16 h et Physique appliquée 16 h

o Référentiel Maths :

- a) Nombres réels : Propriétés élémentaires.
Suites numériques. Limites. Opérations usuelles.
- b) Nombres complexes : Application à l'algèbre, à la trigonométrie et à la géométrie.
- c) Polynômes et fractions rationnelles à coefficients réels ou complexes.
- d) Fonction d'une variable réelle
- e) Équations différentielles
- f) Algèbre linéaire (sur le corps des nombres réels ou complexes)
- g) Géométrie du plan et de l'espace
- h) Fonctions de plusieurs variables réelles

o Référentiel Physique appliquée :

- a) Statique du solide
- b) Dynamique du point matériel
- c) Mécanique du fluide
- d) Thermodynamique
- e) électrotechnique

- Le projet en lien avec la spécialité 4h
- L'entretien avec le jury 3h

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

51 heures échelonnées sur 6 à 9 mois

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription,
réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et
évaluation des acquis par un test de
connaissance.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



Les spécialités :

- Ingénierie, gestion technique et architecture
- Infrastructure et réseaux
- Prévention et gestion des risques
- Urbanisme, aménagement et paysage
- Informatique et système d'information

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : 100% en distanciel, individuel.

Moyens et outils : Vous devez posséder : Un ordinateur & le logiciel Adobe Connecte.
Nous fournissons le support pédagogique.

Méthodes et outils d'évaluation

Contrôle continue et examen blanc :

- 5 devoirs dans la spécialité en note de synthèse et en proposition opérationnelle
- 3 devoirs en étude de cas
- Plusieurs devoirs en math, physique et thermodynamique

Attestation de la formation :

Individuelle, transmise en fin de session de formation par email.



PRÉPARATION À L'ORAL DU CONCOURS DES INGÉNIEURS TERRITORIAUX – 100% DISTANCIEL dans la spécialité

Objectifs

- Être capable de passer l'entretien avec le jury et acquérir les méthodes et posture de l'ingénieur
- Maîtriser les connaissances générales de la Fonction Publique

Contenu – 3 modules

- Apprendre en autonomie
- Préparer son entretien avec le jury
- L'apport de connaissance en fonction de la spécialité choisie

Les spécialités :

- Ingénierie, gestion technique et architecture
- Infrastructure et réseaux
- Prévention et gestion des risques
- Urbanisme, aménagement et paysage
- Informatique et système d'information

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation 100% distanciel, en groupe.

Moyen et outils :

vous devez posséder :

- Un ordinateur
- Logiciel Adobe Connecte

Nous fournissons le support pédagogique.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : Simulation avec un jury

PRÉREQUIS

Lauréat de l'admissibilité justifié par la réussite de l'écrit au concours.

DURÉE DE LA FORMATION

10 heures échelonnées

DÉLAIS ET MODALITÉES D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT



contact@formapublicprive.com



03 64 26 78 05



PRÉPARATION À L'ORAL DU CONCOURS DE TECHNICIEN

- Interne et Externe

100% distanciel

Objectifs

- Être capable de passer l'entretien avec le jury et acquérir les méthodes et posture de l'ingénieur
- Maîtriser les connaissances générales de la Fonction Publique

Contenu – Théorie et Pratique

- Apprendre en autonomie
- Préparer son entretien avec le jury
- L'apport de connaissance en fonction de la spécialité choisie

Méthodes mobilisées

- 1) MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : Formation en distanciel, individuelle.
- 2) MOYEN ET OUTILS PÉDAGOGIQUES : Vous devez posséder : Un ordinateur et le logiciel Adobe Connecte. Nous fournissons le support pédagogique.

Méthode des et outils d'évaluation

Évaluation finale : Simulation avec un jury

Attestation de la formation

Individuelle, transmise en fin de session de formation par email.

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

4h30 - (3 sessions de 1h30)

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



PRÉPARATION AU CONCOURS DE RÉDACTEUR TERRITORIAL EXTERNE – 100% DISTANCIEL

Objectifs

- Maîtriser le cadrage des épreuves
- Maîtriser les connaissances générales de la Fonction Publique
- Être capable de passer l'épreuve écrite et orale
- Être capable d'utiliser les différents outils de formation à distance

Contenu – 5 modules

- Apprendre en autonomie
- La culture territoriale
- La note et questions à partir d'un dossier
- L'apport de connaissance métier ou liées aux épreuves
- L'entretien avec le jury

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation 100% distanciel, en groupe.

Moyens et outils :

vous devez posséder :

- Un ordinateur
- Logiciel Adobe Connecte

Nous fournissons le support pédagogique.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : Contrôle continue et examen blanc

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

30 heures échelonnées

DÉLAIS ET MODALITÉES D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



CONCOURS EXTERNE D'INSPECTEUR DU PERMIS DE CONDUIRE VOLET NOTE DE SYNTHESE - 100% DISTANCIEL

Objectifs

- Maîtriser le cadrage des épreuves
- Maîtriser ses connaissances générales de la Fonction Publique – La culture territoriale
- Maîtriser la méthode de la note de synthèse à l'épreuve écrite : coefficient 2
- Être capable de se repérer dans les différents outils de formation à distance

Contenu

- Stratégie de réussite au concours **1 h**
- Méthodologie **3 h**
- Application d'exercice à réaliser à la maison (nbre 3)
- Correction des exercices **5h**
- Notion de droit public **1 h**

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : 100% en distanciel, individuel.

Moyens et outils : Vous devez posséder : Un ordinateur & le logiciel Adobe Connecte. Nous fournissons le support pédagogique.

Méthodes et outils d'évaluation

Contrôle continue des productions

Attestation de la formation :

Individuelle, transmise en fin de session de formation par email.

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

10 heures échelonnées sur 2 à 3 semaines

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05

02

LES ELUS LOCAUX





LES FONDAMENTAUX DE DÉBUT DE MANDAT TRONC COMMUN

Objectifs

- Maîtriser les notions fondamentales en gestion administrative d'une collectivité locale
- Maîtriser le fonctionnement des administrations publiques
- Maîtriser les outils managériaux

Contenu – 6 modules

- Le pouvoir de Police et la responsabilité des élus
- Les fondamentaux de l'intercommunalité
- Le Maire manager
- Les principes et les applications du développement durable dans les collectivités
- La commande publique et la gestion budgétaire
- L'hygiène et la sécurité dans les collectivités

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

36 heures sur 6 jours

DÉLAIS ET MODALITÉES D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05

03

LA BIODIVERSITÉ ET L'ENVIRONNEMENT





LES TECHNIQUES DE COMPOSTAGE

Objectifs

- Maîtriser les solutions techniques
- Maîtriser les méthodologies de projet de mise en œuvre
- Maîtriser les bio déchets en gestion de proximité

Contenu – 6 modules

- Le contexte et les enjeux de la réduction des déchets
- La pratique du compostage, le rôle d'un guide composteur
- L'intervention sur un site de démonstration et présentation des conditions de mise en œuvre
- Les différents types de compostage (individuel, collectif, en établissement) et les modalités de mise en œuvre
- La sensibilisation du public,
- Les indicateurs de suivi et les critères d'évaluation du projet.

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM théorique et mise en pratique

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

12 heures sur 2 jours

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES PUBLICS, VERT ET NATUREL

Objectifs

- Maîtriser la méthodologie de mise en œuvre
- Être capable d'identifier les facteurs de succès
- Maîtriser les techniques de diagnostic et d'évaluation
- Maîtriser les méthodes de concertation et de communication

Contenu – 5 modules

- Le cadre réglementaire
- Le concept de gestion différenciée
- Les typologie des paysages et des écosystèmes
- Les méthodes de gestion différencierées
- L'anticipation de la communication

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM théorique et mise en pratique

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

18 heures sur 3 jours

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



INITIATION À L'APICULTURE

Objectifs

- Être capable de connaître l'abeille, sa physiologie, son éthologie
- Maîtriser l'importance du rôle de l'abeille dans les écosystèmes et les menaces qui pèsent sur l'espèce
- Être capable de reconnaître les principales plantes sauvages mellifères
- Maîtriser les bases scientifiques et techniques pour installer un rucher et le rendre fonctionnel

Contenu – 5 modules

- L'abeille domestique : présentation de l'espèce, de son organisation sociale et cycle de vie, de son rôle au sein des écosystèmes, de ses besoins et des menaces
- Les plantes sauvages mellifères : intérêts pour l'abeille, présentation des principales espèces
- Les réglementations apicoles : arrêtés préfectoraux, déclaration des ruches, immatriculation des ruchers
- La ruche : éléments qui la constituent, matériel nécessaire pour la pratique de l'apiculture, règles de sécurité
- Le rucher : installation, environnement, détails pratiques, méthodes pour le pérenniser

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

12 heures sur 2 jours

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONT ACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



FRUITIERS, GESTION DU VERGER ET BIODIVERSITÉ

Objectifs

- Maîtriser les principes de la taille des fruitiers (taille de formation, taille d'entretien)
- Être capable de connaître les variétés et choix des formes
- Maîtriser des principes d'amendements et des engrains verts
- Être capable de connaître la réglementation sur la consommation des fruits vis à vis de la pollution urbaine
- Être capable de connaître les plantes bio-indicatrices

Contenu – 5 modules

- Comment, que et quand tailler
- Espèces, Variétés & cultivars
- Volet biodiversité
- Les quatre maladies sur pommiers et poiriers, les solutions naturelles et traitements autorisés en bio.
- Réglementation sur la consommation des fruits vis à vis de la pollution urbaine.
- Les plantes compagnes au verger & strates en permaculture, renforcer l'immunité des arbres.
- Mise en pratique de la taille de structure, mise en pratique sur un verger

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni. Théorie et mise en pratique.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours - 21 heures

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05

Document mis à jour le 13/06/2024



DES AMENAGEMENTS DURABLES ET UNE GESTION ECOLOGIQUE POUR FAVORISER LA BIODIVERSITE EN VILLE (LE FLEURISSEMENT DIFFERENCIE)

Objectifs

- Être capable d'appréhender les enjeux de biodiversité, de l'écologie en ville, et de l'impact fort des pratiques des gestionnaires sur ces questions
- Être capable de connaître les spécificités et critères de choix *d'un fleurissement différencié* en fonction des espaces et des évolutions des techniques de fleurissement
- Être capable de connaître les spécificités, caractéristiques et critères de choix des espèces végétales suivant les enjeux écologiques, et *les différentes palettes végétales existantes* ;
- Être capable de connaître les différentes étapes des aménagements paysagers (de la conception à la réalisation) ;
- Être capable d'identifier les modes de gestion les plus adaptés en fonction des sites, et dans un souci de préservation des milieux ;
- Connaître les pratiques d'aménagement d'un projet d'équipe en fleurissement différenciée

Contenu – Théorie et Pratique

Une partie théorique : sur 2 jours

- Comprendre les enjeux liés à la biodiversité
- Concevoir des aménagements adaptés à ces enjeux
- Choisir des modes de gestion adaptés au site et aux différentes strates et organiser le suivi des aménagements en fleurissement différencié dans le temps.
- Savoir mettre en œuvre un projet d'équipe en fleurissement différencié

Une partie pratique : Réalisation d'un projet d'équipe sur 1 jour

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

18 heures sur 3 jours

DÉLAIS ET MODALITÉES D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM



DES AMENAGEMENTS DURABLES ET UNE GESTION ECOLOGIQUE POUR FAVORISER LA BIODIVERSITE EN VILLE (LES AMENAGEMENTS PAYSAGERS)

Objectifs

- Être capable d'appréhender les enjeux de biodiversité, de l'écologie en ville, et de l'impact fort des pratiques des gestionnaires sur ces questions
- Être capable de connaître les spécificités et critères de choix des aménagements paysagers en fonction des espaces, et donc des potentiels, des contraintes et des usages existants
- Être capable de connaître les spécificités, caractéristiques et critères de choix des espèces végétales suivant les enjeux écologiques, et les enjeux d'usage ;
- Être capable de connaître les différentes étapes des aménagements paysagers (de la conception à la réalisation) ;
- Être capable d'identifier les modes de gestion les plus adaptés en fonction des sites, et dans un souci de préservation des milieux
- Être capable de connaître les pratiques d'aménagement et de favorables à certaines espèces cibles indiquées au sein de la Trame Verte et Bleue;
- Être capable de communiquer et de sensibiliser les administrés et les partenaires alentour concernant les nouveaux aménagements.

Contenu – Théorie (2j) et Pratique (1j)

Une partie théorique

- Les enjeux liés à la biodiversité et le cadre réglementaire
- La conception des aménagements adaptés à ces enjeux
- Les modes de gestion adaptés au site et aux différentes strates, et le suivi des aménagements dans le temps.
- Etude de cas et organisation des aménagements
- La communication et la sensibilisation des habitants aux questions des aménagements. Méthode de communication

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

21 heures sur 3 jours

DÉLAIS ET MODALITÉES D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONT ACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



Une partie pratique : : Réalisation d'un projet d'équipe utilisant les notions apprises lors de la formation ainsi que les connaissances personnelles. (Sur 1 journée)

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe. Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni. Outils à main de jardiniers et mise à disposition d'un site d'aménagement.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM



UTILISATION DE LA TRONÇONNEUSE EN SÉCURITÉ

Objectifs

- Être capable de connaître les règles de sécurité,
- Être capable de connaître les équipements de protection individuelle (EPI),
- Être capable de manipuler finement la tronçonneuse efficacement en sécurité,
Être capable de savoir utiliser et entretenir la tronçonneuse
- professionnelle en garantissant sa meilleure efficacité, sa durabilité, une moindre pénibilité
- Être capable de savoir mettre en sécurité un espace en débitant du bois soit au sol soit suspendu
- Être capable de s'initier à la revalorisation créative sur site du bois/souche tronçonné (assise, parcours, ...)

Contenu

- La réglementation en vigueur,
- La connaissance du risque,
- La tronçonneuse et son entretien (élément de coupe, affutage, réglages du moteur et l'entretien courant, contrôle des pièces d'usure, détection de pannes et anomalies, nettoyage, désinfection en cas de maladies du bois),
- Les techniques de travail (ébranchage, billonnage et débitage, organisation du chantier),
- Les règles de sécurité,
- Le choix des équipements (EPI),
- La revalorisation du bois tronçonné, la création de petit mobilier, sculpture et créativité

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe de 4 à 10 personnes en pratique et 6 personnes maxi pour la pratique

Moyens et outils : Pour la partie théorique, salle équipée d'un vidéoprojecteur, tableau blanc, Équipement techniques (tronçonneuses, coupe branche, perche d'élagage). Pour la partie pratique, un site adapté, offrant du bois (sur pied ou branche).

Pratiques : L'animation s'appuiera sur des techniques pédagogiques actives et veiller à rendre concret / opérationnel les apports théoriques.

Méthodes et outils d'évaluation

Évaluations finales : QCM et observation de la mise en pratique.

Attestation de la formation

Individuelle, transmise en fin de session de formation.

Document mis à jour le 13/06/2024

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

La formation s'adresse aux agents des services espaces verts utilisant des tronçonneuses.

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures–1 jour

½ journée théorique ; ½ journée pratique

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



LE DESHERBAGE DES ESPACES PUBLICS DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Objectifs

- Être capable d'identifier les techniques alternatives de désherbage de l'espace public pour en comprendre les conditions d'usage et le matériel nécessaire,
- Être capable d'adapter les différentes techniques de désherbage en fonction de l'espace public et selon le niveau de service attendu.

Contenu – Théorie et Pratique

Une partie théorique : sur 1 jour :

- Panorama des techniques et matériel de désherbage alternatif : désherbage thermique, balayage mécanique, désherbage manuel,
- Avantages et inconvénients des principales techniques, -
- Utilisation des matériels en toute sécurité pour l'utilisateur et les publics riverains,
- Pistes d'action pour changer la perception et les pratiques de la population vis-à-vis de la végétation spontanée.onction de l'espace public et selon le niveau de service attendu.

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

- Echanges de pratiques, études de cas (application au contexte des collectivités présentes) et passage terrain (sites, atelier).

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures sur 1 jour

DÉLAIS ET MODALITÉES D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

1 Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05

04

LA PROPRETÉ URBAINE



32



L'AGENT DE NETTOIEMENT DES ESPACES PUBLICS

Objectifs

- Être capable d'identifier les tâches de nettoiement
- Être capable de différencier les matériels
- Être capable d'identifier les missions d'un agent de nettoiement

Contenu – 5 modules

- Les services publics du nettoiement
- Les différentes missions d'un agent de nettoiement
- Les différentes machines, matériels et leurs utilisations.
- Les règles de sécurité sur l'espace public
- Notions des gestes et postures pour limiter la fatigue

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

1 journée théorique et 1/2 journée pratique

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM théorique et mise en pratique

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

10 heures sur 1 jour et demi

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

1 Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

contact@formapublicprive.com

03 64 26 78 05



HYGIÈNE, LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION DES RISQUES EN PROPRETÉ URBAINE

Objectifs

- Être capable de connaître les risques liés au nettoyement
- Maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuelle
- Être capable d'alerter en cas d'incident en situation exceptionnelle

Contenu – 4 modules

- Les règles en matière d'hygiène et de sécurité
- La prévention des risques et la protection des agents
- Les équipements de sécurité individuelle
- Sensibilisation à la prévention des troubles musculo-squelettiques

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM théorique

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

6 heures sur 1 jour

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

1 Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

contact@formapublicprive.com

03 64 26 78 05



LES TECHNIQUES DE NETTOYAGE SPECIFIQUE DES ESPACES PUBLICS

Objectifs

- Être capable de déterminer et mettre en œuvre les techniques adaptées au nettoyage des zones spécifiques : canisites ou cani propre, toilettes publiques , murs et mobilier urbain

Contenu

- Le protocole de nettoyage des toilettes publiques : nettoyage désinfection, réapprovisionnement des consommables et connaissances des produits utilisés
- Le protocole de nettoyage des canisites : ramassage, ratissage et apport de produits, périodicité
- Les relations avec les usagers (droit et obligation du fonctionnaire)
- Le protocole de nettoyage des tags et des graffitis, enlèvement de l'affichage sauvage la démarche : les techniques, les produits et les matériels en fonction des supports
- Les risques liés à l'usage des outils et des produits pour l'utilisateur et les supports
- L'application des règles d'hygiène et de sécurité selon les zones

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur, tableau blanc, Équipement techniques.

Méthodes pédagogiques : Apports, démonstration de matériels, exercices pratiques, étude de cas.

Méthode d'évaluation

Évaluation finale : Test de connaissance

Attestation de la formation :

Individuelle, transmise en fin de session de formation.

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

Agent.es de propreté des espaces publics, agents techniques polyvalents

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours – 14 heures

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



LA PRÉVENTION DES INCIVILITÉS EN MATIÈRE DE PROPRETÉ URBAINE

Objectifs

- Être capable d'identifier le mécanisme des incivilités sur l'espace public et envers les agents de la propreté
- Être capable d'utiliser le cadre réglementaire
- Être capable de mettre en œuvre des dispositifs d'actions opérants pour les limiter au maximum

Contenu

- Le mécanisme des incivilités sur l'espace public et envers les agents de la propreté
- Le cadre réglementaire
- Les dispositifs d'actions opérants pour les limiter au maximum
- L'implication et les initiatives citoyennes
- L'apport des sciences humaines, cognitives et de la psychologie sociale et environnementale
- Les retours d'expériences (vidéos et supports techniques)

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel

Moyens et outils : Pour la partie théorique, salle équipée d'un vidéoprojecteur, tableau blanc.

Pratiques : L'animation s'appuiera sur des techniques pédagogiques actives et veiller à rendre concret / opérationnel les apports théoriques.

Méthodes et outils d'évaluation

Évaluations finales : QCM et observation de la mise en pratique.

Attestation de la formation

Individuelle, transmise en fin de session de formation.

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

La formation s'adresse aux responsables et agents de propreté des espaces publics.

DURÉE DE LA FORMATION

12 heures – 2 jours théorique

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session. Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



LA RELATION ENTRE USAGERS ET AGENTS DES SERVICES DECHETS ET PROPRETE

Objectifs

- Être capable de connaître et d'utiliser différentes techniques de communication avec les usagers sur la voie publique et/ou en déchèterie
- Être capable de connaître quelques règles de base pour une relation apaisée avec le public.

Contenu – Théorie et Pratique

Une partie théorique : sur 2 jours

- Panorama d'image de la collectivité, les droits et devoirs de l'agent(e),
- la notion d'usager,
- la communication verbale et non verbale avec l'usager,
- l'information des usagers et la contribution à l'amélioration du tri,
- la prévention, la gestion des conflits et des situations difficiles,

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

- Echanges de pratiques, études de cas (application au contexte des collectivités présentes) et passage terrain (sites, atelier).

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

12 heures sur 2 jours

DÉLAIS ET MODALITÉES D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



L'UTILISATION EN SECURITE DES MATERIELS DE NETTOIEMENT MECANIQUE DES ESPACES PUBLICS

Objectifs

- Être capable de connaître d'identifier les salissures, déchets et pollutions pour déterminer les techniques de nettoiement mécaniques appropriés,
- Être capable de connaître d'utiliser le matériel en toutes sécurité pour les agents et les usagers
- Être capable de connaître d'assurer l'entretien journalier des matériels utilisés

Contenu – Théorie et Pratique

Une partie théorique : sur 2 jours

- Les différents types de salissures, déchets et pollutions : caractéristiques et moyens d'action
- Les techniques et le matériel de nettoiement : balayage mécanique, nettoyeur haute pression, laveuse basse pression, souffleurs et aspirateurs
- Les vérifications courantes, le repérage des dysfonctionnements et le maintien du matériel en bon état de propreté et de fonctionnement
- Les risques et les règles d'utilisation en sécurité du matériel pour l'agent et les usagers
- Le protocole de récupération des déchets collectés
- Les innovations technologiques et les pratiques écoresponsables.

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

- Echanges de pratiques, vidéo (application au contexte des collectivités)
- Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM et points des équipements sur chantier, étude de cas

PRÉREQUIS

Connaissance des outils de propreté

DURÉE DE LA FORMATION

12 heures sur 2 jours

DÉLAIS ET MODALITÉES D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



LES STRATEGIES ET LE PILOTAGE DES POLITIQUES DE PROPRETE URBAINE

Objectifs

- être capable de s'approprier les nouvelles manières de conduire les politiques publiques en matière de propreté urbaine
- être capable d'intégrer la propreté urbaine dans les différentes politiques publiques sectorielles,
- être capable d'intégrer les enjeux importants dans les schémas et plans propreté,
- être capable d'évaluer les conditions de réussite de sa politique de propreté urbaine.

Contenu

Une partie théorique : sur 2 jours

- le panorama des différentes politiques publiques et schémas devant intégrer la propreté urbaine,
- les enjeux importants à décliner dans les schémas et plans propreté,
- le panorama des pratiques et actions innovantes,
- les méthodes et outils d'évaluation de la politique de propreté urbaine.

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Echanges de pratiques, vidéo (application au contexte des collectivités)

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM

PRÉREQUIS

Connaissance de base de la propreté urbaine

DURÉE DE LA FORMATION

12 heures sur 2 jours

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

contact@formapublicprive.com

03 64 26 78 05



LAPLANIFICATIONDES ACTIONS DE PROPRETE URBAINE : Démarche qualité,intégration des enjeux sociaux et environnementaux

Objectifs

- Mettre en place une démarche qualité,
- Mettre en œuvre les actions sociales pour les agents de la propreté urbaine,
- Décliner les actions environnementales et en particulier, celles du plan climat, déclinées dans le plan propreté,
- Intégrer la prévention et les risques de sécurité pour les usagers et les agents.

Contenu – Théorie et Pratique

Une partie théorique: sur 2 jours

- Les outils des démarches qualité,
- Le management et les actions sociales pour les agents de la propreté urbaine : prévention de la pénibilité, des TMS (Troubles Musculosquelettiques), évolution de carrière et réorganisation des métiers, mobilité, reclassement, reconnaissance des agents, détection de situations de l'illettrisme, accès aux outils nomades, radicalisation, féminisation....,
- La mise en œuvre des actions environnementales notamment Issues du plan climat (mesures d'atténuation au changement climatique, perméabilisation et végétalisation de la ville, économie de la ressource en eau et démarches d'économie circulaire, coopération interservices, partenariats, évolution du matériel de nettoiement, apport du numérique...),
- La communication et l'implication citoyenne (démarches participatives, événements canins, nudges : bac à marées, traces de pas vers les poubelles etc...),

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

- Echanges de pratiques, vidéo (application au contexte des collectivités)
- Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

• Évaluation finale: QCM

PRÉREQUIS

Connaissance de base de la propreté.
Responsable Propreté des espaces publics

DURÉE DE LA FORMATION

12 heures sur 2 jours

DÉLAIS ET MODALITÉES D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis par un test de connaissance.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

contact@formapublicprive.com

03 64 26 78 05

05

LA PROPRETÉ DES LOCAUX





LES NETTOYAGES DES SOLS SPORTIFS Sur 1 jour

Objectifs

- Maîtriser les techniques d'entretiens des sols sportifs dans de bonne condition de sécurité, de protection des agents et de l'environnement.

Contenu – Théorie et Pratique

Une partie théorique : sur 1 jour

- Classement des divers matériaux des sols sportifs et leurs caractéristiques (sols spécifiques : tatamis, parquet flottant)
- Types de produits et consignes d'utilisation sur les sols sportifs
- Différentes techniques mécanisées d'entretien adaptées et conditions d'utilisation du matériel de nettoyage spécifique
- Définition d'un plan de nettoyage en fonction des différentes mesures d'entretien
- Sensibilisation aux risques environnementaux
- Règles de sécurité et de protection liées :
- Aux produits : précautions d'emploi, incompatibilités...
- Aux matériels : risques mécaniques, électriques, liés à leur manipulation...
- Aux personnes : trouver les bons gestes et les bonnes postures
- Incidence de l'utilisation des produits sur l'environnement et les solutions pour un meilleur usage.

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Echanges de pratiques, études de cas et mise en pratique

- Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

6 heures sur 1 jour

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05

06

DÉCHETS MÉNAGERS



43



LES DÉCHETS : ENJEUX, FILIÈRES, VALORISATION ET PRÉVENTION

Objectifs

- Maîtriser le cadrage réglementaire de la gestion des déchets
- Être capable d'avoir une vue précise des enjeux environnementaux
- Savoir mener une politique de prévention
- Maîtriser les catégories de risques et les consignes de sécurités

Contenu

- Le cadre réglementaire de la gestion des déchets
- Les différents enjeux dont environnementaux
- La politique de prévention
- Les différents risques et les consignes de sécurités

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Echanges de pratiques, vidéo (application au contexte des collectivités)

- Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance des déchets

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



FORMATION PREALABLE A L'HABILITATION DÉPOT ILLEGAUX DE DECHETS

Objectifs

LES FONDAMENTAUX DE LA POLICE JUDICIAIRE :

- le droit de l'environnement
- la police judiciaire
- l'identification et la qualification de l'infraction
- les compétences matérielles et les pouvoirs de police des agents habilités

Contenu

LES FONDAMENTAUX DE LA POLICE JUDICIAIRE :

- le droit de l'environnement
- la police judiciaire
- l'identification et la qualification de l'infraction
- les compétences matérielles et les pouvoirs de police des agents habilités

LES INFRACTIONS RELATIVES AUX DÉCHETS :

- la notion juridique du déchet, les différents types de déchets et les réglementations afférentes
- les niveaux de compétence des collectivités et les différents acteurs impliqués
- les compétences de l'autorité territoriale
- comment réagir face à des décharges illégales, ou des sites illégaux de Véhicules Hors d'Usage ?
- focus sur la procédure administrative en matière de dépôts sauvages
- comment réagir en face d'une infraction au règlement de collecte ou de propriété, ou d'entrave à la circulation ?

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Echanges de pratiques, vidéo (application au contexte des collectivités)

- Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance des déchets

DURÉE DE LA FORMATION

Sur 4 jours

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05

Document mis à jour le 13/06/2024



LA COOPERATION ENTRE LES SERVICES DECHETS ET DE LA PROPRETE URBAINE

Objectifs

- Être capable d'élaborer une stratégie et un mode de pilotage communs aux services déchets et propreté en vue d'harmoniser les circuits de collecte, de tri et de recyclage.

Contenu

- Apport du cadre réglementaire de la gestion des déchets et de la propreté
- Les différents enjeux dont environnementaux
- La politique de prévention
- Elaboration du projet de service déchet / propreté
- Le rôle et le positionnement des agents
- Proposition de mise en place d'une démarche de sensibilisation des usagers
- Les pratiques managériales
- Mise en place d'indicateurs de mesure de l'implication de l'usagers

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en mettant en place des groupes de réflexion de manière à amener les stagiaires à être moteur sur le positionnement de la coopération de service

Echanges de pratiques, vidéo (application au contexte des collectivités)

- Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance des déchets

DURÉE DE LA FORMATION

Sur 2 jours

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



SENSIBILISATION AUX BIODECHETS

Objectifs

- Maîtriser le cadrage réglementaire de la gestion des déchets
- Être capable d'accompagner les usagers

Contenu

- Le cadre réglementaire de la gestion des déchets et des biodéchets
- La composition d'une poubelle et la place des biodéchets
- Information à l'usager

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Echanges de pratiques, vidéo (application au contexte des collectivités)

- Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance des déchets

DURÉE DE LA FORMATION

Sur 1/2 jour

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



LA COLLECTE DES DECHETS ET ORDURES MENAGERES sur 2 journées

Objectifs

- Être capable de comprendre les enjeux de la collecte des déchets ;
- Être capable de maîtriser le cadre réglementaire de la gestion des déchets ;
- Être capable de définir les techniques de collecte et tout ce qui touche aux risques du métier
- Être capable d'appuyer un renforcement d'organisation de travail en équipe et de bien communiquer avec les usagers.

Contenu – Théorie et Pratique

Une partie théorique : sur 2 jours

- Connaitre la réglementation applicable à la collecte des déchets en France, approche européenne et nationale, le plan national de prévention des déchets, et du PRPGD
- Savoir identifier les différents types de déchets (ménagers, recyclables, encombrants, dangereux, etc. ...)
- Connaitre les obligations des collectivités, entreprises et particuliers
- Connaitre les nouvelles méthodes de collecte (porte à porte, points d'apport volontaire, collecte sélective)
- Connaitre le fonctionnement des équipements de collecte (camions-bennes, containers, bornes de tri)
- Savoir les bases du véhicule de collecte
- Connaitre les règles de la sécurité au travail sur le domaine public et les moyens de prévention :
 - o Circulation et code de la route
 - o Rôle des plannings ou tournées
 - o Travail d'équipe, la sécurité des usagers (positionnement des bacs et des déversements), les EPI et les EPC
- Connaitre les moyens de préventions

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

14 heures sur 2 jours

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis par un test de connaissance.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES

EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT



contact@formapublicprive.com



03 64 26 78 05



Contenu – Théorie et Pratique

Une partie théorique : sur 2 jours suite

- Connaitre les méthodes de développement des compétences relationnelles pour interagir avec les collègues, les usagers et les responsables
 - Savoir gérer les retours de plaintes des usagers de manière professionnelle
 - Savoir gérer efficacement les incidents ou les imprévus lors de la collecte

Une partie pratique : Mise en avant d'étude de cas ou de situation sous forme de vidéo.

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM



LES DECHETS DANGEREUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Sur 1 journée

Objetsifs

- Être capable d'identifier les déchets dangereux
- Être capable de prendre les mesures de prévention relative aux ramassages de ces déchets ;
- Être capable d'évaluer les dangers et les risques d'une opération de nettoyage d'urgence ou particulière
- Être capable de réagir efficacement en cas d'incident ;

Contenu – Théorie et Pratique

Une partie théorique : sur 1 jour

- Connaitre les différents types de déchets dangereux,
- Connaitre les risques pour la santé des agents, des usagers et pour l'environnement,
- Connaître les différents équipements de protection individuelles
- Savoir mettre en œuvre les différentes techniques de manipulation, de collecte et de stockage par type de déchet.

Une partie pratique : Mise en avant d'étude de cas ou de situation sous forme de vidéo.

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.
Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures sur 1 jour

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis par un test de connaissance.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES

EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONT ACT



contact@formapublicprive.com



03 64 26 78 05



LA COLLECTE DES DECHETS EN TOUTE SECURITE sur 2 journées

Objectifs

- Être capable d'identifier et de prendre en compte les risques pour la collecte
- Être capable d'assurer la sécurité des usagers ;

Contenu – Théorie et Pratique

Une partie théorique : sur 2 jours

- Connaitre les exigences du code du travail et la recommandation R437 de l'institut national de recherche et de sécurité,
- Savoir prendre en compte les risques lors de la collecte : Produits et matériaux manipulés
 - Circulation sur le domaine public
 - Manutention des bacs et des sacs
 - Chutes et glissades
- Connaître les règles de la sécurité au travail sur le domaine public
 - Circulation et code de la route
 - Rôle des plannings ou tournées
 - Travail d'équipe, la sécurité des usagers (positionnement des bacs et des déversements)
- Connaitre les moyens de préventions :
 - Les équipements de protections individuelles ou collectifs
 - Les risques professionnels du personnel de collecte et les moyens de prévention.

Une partie pratique : Mise en avant d'étude de cas ou de situation sous forme de vidéo.

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.
Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : QCM

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

14 heures sur 2 jours

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis par un test de connaissance.

TARIFS

Sur Devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES

EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONT ACT



contact@formapublicprive.com



03 64 26 78 05

07

MARCHE PUBLIC





MARCHE PUBLIC - LE CADRE REGLEMENTAIRE ET SON APPLICATION PUIS SES OUTILS

Objectifs

- Être capable de maîtriser le cadre réglementaire en fonction des seuils des marchés
- Être capable de maîtriser le vocabulaire techniques et administratif des marchés.
- Être capable de répondre à des marchés simplifiés en accord cadre
- Être capable de maîtriser les outils informatiques de collecte des marchés
- Être capable de rédiger une réponse dématérialisée marché public

Contenu – Théorie et Pratique

Une partie théorique : sur 2 jours

- Les pièces administratives d'un marché
 - o Les pièces administratives d'un marché
 - o CCAP, CCTP, RC, CCAG
 - o Les types de marchés, les seuils, les délais et les procédures
- Principe de la réponse à un marché
 - o La candidature : la structuration juridique et les qualifications de l'entreprise
 - o La réponse à l'offre : le mémoire technique et ses annexes
- Les plateformes de collecte des marchés publics.
(Manipulation avec les outils informatique de la société)
 - o Manipulation des plateformes de consultation
 - o Collecte des marchés en lien avec l'activité de la structure
 - o Analyse du marché en fonction du type de marché
 - o Communiquer avec le client par des questions avec les outils
 - o Répondre au dossier dans les délais impartis
- Rédiger la réponse marché (Manipulation avec les outils informatique de la société)
 - o Construire la réponse marché : le mémoire technique
 - o Les documents administratifs : collecter les fondamentaux juridique de la société
 - o Compléter les documents administratifs (DC1-DC2-DC3-DC4)

PRÉREQUIS

Maitriser l'outil informatique

DURÉE DE LA FORMATION

14 heures sur 2 jours

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Echange de positionnement du niveau du candidat au regard de la thématique

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05

Document mis à jour le 13/06/2024



Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

- Echanges de pratiques, vidéo (application marché)
- Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : Exercice de mise en pratique sur des ½ journées en atelier et QCM

08

SIGNALISATION DE VOIRIE SUR DOMAINE ROUTIER



55



SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER SUR LA VOIRIE

Objectifs

- Etre capable d'appliquer la réglementation en matière de signalisation de chantiers temporaires
- Etre capable d'adapter le balisage à utiliser en fonction de l'intervention et du site concerné
- Etre capable de se positionner par rapport à la situation et communiquer avec ses collègues
- Etre capable de tenir compte de la circulation (affluence, densité du trafic) pour la signalisation du chantier et veiller au respect des règles de sécurité

Contenu – Théorie et Pratique

Une partie théorique : sur 2 jours

- Cadre réglementaire de la signalisation temporaire
- Principes fondamentaux de la signalisation temporaire : règles élémentaires, modalités de mise en place, arrêtés
- Moyens de la signalisation temporaire : différentes catégories de signalisation temporaire, panneaux et signaux, signalisation des personnes (EPI), signalisation portée par les véhicules, signalisation temporaire de nuit, marquage temporaire, circulation alternée
- Mise en œuvre de la signalisation temporaire : Organisation du chantier, limitation de vitesse, pose et dépose de la signalisation temporaire
- Situations et mise en œuvre sur :
 - o Routes bidirectionnelles : signalisation d'urgence et dangers temporaires, chantiers fixes, chantiers mobiles, détournements de circulation, circulation alternée, basculement de la circulation, travaux sur giratoire
 - o Routes à chaussées séparées
- Situations en milieu urbain - Mise en œuvre :
 - Signalisation et dangers temporaires
 - Travaux sur trottoirs
 - Chantiers fixes
 - Chantiers mobiles
 - Déviation de la circulation

PRÉREQUIS

Permis B souhaité

DURÉE DE LA FORMATION

12 heures sur 2 jours

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

- Echanges de pratiques, vidéo (application au contexte des collectivités)
- Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : Exercice de mise en pratique sur QCM



LA SIGNALISATION DE CHANTIER FLR et FLU

Objectifs

- Être capable d'intervenir en protection des Flèches Lumineuses,
- Être capable d'intervention en urgence et chantiers programmés,
- Être capable de respect de la Réglementation Interministérielle,
Et la note technique du SETRA,
- Être capable de maîtrise la procédure de mise en place et de repli,
- Être capable de contrôler et de procéder à l'entretien de premier niveau

Contenu – Théorie et Pratique

Une partie théorique : sur 2 jours

- Le cadre réglementaire relatif à l'utilisation des FLR et des FLU ;
- La description du matériel et les conditions d'utilisation des FLR ;
- Les règles de mise en place des FLR,
- Les règles et les conditions d'utilisation des FLU, les interventions d'urgence et le choix d'un balisage adapté ;
- Les règles de sécurité pour les agents et les usagers de la route ;
- La communication entre collègues, l'information des usagers.
- Mise en pratique : l'utilisation des FLU et FLR, la mise en sécurité

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

- Echanges de pratiques, vidéo (application au contexte des collectivités)

- Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

- Piste de mise en pratique

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : Exercice de mise en pratique sur QCM

PRÉREQUIS

Permis B souhaité

DURÉE DE LA FORMATION

12 heures sur 2 jours

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis par un test de connaissance.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES

EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT



contact@formapublicprive.com



03 64 26 78 05



L'exploitation de la voirie : la mission de patrouille et la surveillance de la voirie

Objectifs

- Être capable d'identifier les situations de perturbations pouvant affecter la circulation,
- Être capable de Maintenir la lisibilité de la route, • Savoir Identifier les phénomènes d'accidentologie,
- Savoir mettre en place les mesures de protection d'urgence en cas de perturbation,
- Être capable de prévenir les situations de viabilité hivernale vis-à-vis de la sécurité routière.

Contenu – Théorie et Pratique

- La sécurité des usagers et des agents: principes, responsabilités, moyens d'action,
- Le rôle préventif et la veille météorologique,
- Les bouchons, le sur-accident à éviter,
- La définition de la lisibilité de la route,
- L'accidentologie, le comportement des usagers de la route, les causes structurelles,
- Les mesures de protection d'urgence, la signalisation, la déviation,
- La notion de viabilité hivernale.

Contenu – Théorie et Pratique

La mise en pratique:

- Atelier de mise en pratique, partage d'expérience et étude de cas.

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale: Sur exercice de mise en pratique et QCM

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

- Echanges de pratiques, vidéo (application au contexte des collectivités)

Moyens et outils: Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.

PRÉREQUIS

Permis B souhaité. Connaissance de la voirie.

DURÉE DE LA FORMATION

12h sur 2 jours

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Bilan préalable de l'évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05

09

SECURITE - INCENDIE



60



SSIAP 1 - SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET ASSISTANCE A PERSONNE

Objectifs

- Être en capacité d'assurer la prévention des incendies
- Être capable de sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'Incendie et dans le cadre de l'assistance à personnes
- Être capable d'assurer l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- Être capable d'alerter et accueillir des secours
- Être capable d'assurer l'évacuation du public
- Être capable d'intervenir sur des interventions précoces face aux incendies
- Être capable d'assurer l'assistance à des personnes au sein des établissements où il exerce
- Être capable d'exploiter un Poste Central de sécurité incendie.

Contenu conforme à l'arrêté modifié du 02 mai 2005

- Le feu, comportement au feu des matériaux,
- Principe de classement des établissements,
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie,
- Desserte des bâtiments, cloisonnement, désenfumage,
- Évacuation du public et des occupants,
- Éclairage de sécurité, installations électriques,
- Ascenseurs et nacelles,
- Installations d'extinction automatique, colonnes sèches et humides, système de sécurité incendie
- Le service de sécurité, le poste de sécurité,
- Consignes et main courante, ronde, surveillance,
- Mise en œuvre des moyens d'extinction,
- Appel et réception des secours publics,
- Visites applicatives,
- Mise en situation d'intervention

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur, registres et documents sécurité

Pratique : extincteurs avec simulateur de feu pour manœuvre d'extinction, postes radio, panneau de simulation de système de sécurité incendie (SSI) / Visite d'établissement

Méthodes et outils d'évaluation

Évaluation intermédiaire : QCM informatisé

Évaluations finales : QCM informatisé (30min) et Ronde de Sécurité Incendie (15min)

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale - Être titulaire du diplôme SST et d'attestation HOBO.

DURÉE DE LA FORMATION

67 heures hors examen et temps de déplacement

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

CONT ACT

contact@formapublicprive.com

03 64 26 78 05

Document mis à jour le 13/06/2024



Certification

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1

Code RS : RS5641

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Date d'enregistrement :

22 décembre 2021 pour le département de l'Aisne

19 mai 2022 pour le département de l'Oise

23 mars 2021 pour le département de la Somme

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Lors de la 1ère présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

Passer elles et équivalences

Le SSIAP 1 peut être obtenu par équivalence pour les titulaires:

Du bac Professionnel option sécurité prévention

Du brevet professionnel agent technique de prévention et de sécurité

Du CAP agent de prévention et de sécurité

Débouchés / Métiers

Suite de parcours possible :

Possibilité de passer le SSIAP 2

Possibilité de passer le SSIAP 3

Métiers :

Agent de sécurité incendie au sein d'un établissement recevant du public (ERP, IGH, EHPAD, ...)



RECYCLAGE SSIAP 1 – RECYCLAGE DU DIPLOME D'AGENT DE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNE

Objectifs

- Être capable d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.
- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité incendie en fonction des connaissances acquises.
- Consolider son niveau de qualification

Contenu conforme à l'arrêté modifié du 02 mai 2005

Revoir les principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH

Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours

- Dispositions réglementaires : Évacuation des occupants, éclairage normal et de sécurité, accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Exercices pratiques : Gestion d'une alarme, alerte des secours, gestion d'une évacuation, réception et guidage des secours
- Mise en œuvre de moyens d'extinction : Exercices d'extinction d'un début d'incendie, manipulation des extincteurs et RIA, protection individuelle

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur, registres et documents sécurité.

Pratique : extincteurs avec simulateur de feu pour manœuvre d'extinction, postes radio, panneau de simulation de système de sécurité incendie (SSI)

Méthodes et outils d'évaluation

Évaluation finale : QCM

Validation de la formation

La formation est validée si le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées. Une attestation de « recyclage » valable 3 ans sera remise aux stagiaires. Dans le cas de défaillance notoire, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale - Être titulaire du diplôme SST ou PCS 1 et de l'attestation HOBO - Être titulaire du SSIAP 1, de l'ERP 1 ou de l'IGH 1 n'ayant pas eu d'activité depuis trois ans.

DURÉE DE LA FORMATION

14 heures

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



Certification

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1

Code RS : RS5641

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Date d'enregistrement :

22 décembre 2021 pour le département de l'Aisne

19 mai 2022 pour le département de l'Oise

23 mars 2021 pour le département de la Somme

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Lors de la 1ère présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

Débouchés / Métiers

Suite de parcours possible :

Possibilité de passer le SSIAP 2

Possibilité de passer le SSIAP 3

Métiers : Agent de sécurité incendie au sein d'un établissement recevant du public (ERP, IGH, EHPAD, ...)



REMISE À NIVEAU SSIAP 1 – AGENT DE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNE

Objectifs

- Être capable d'assurer la prévention des incendies
- Être capable de sensibiliser les employés
- Être capable d'assurer l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- Être capable d'alerter et l'accueillir des secours
- Être capable d'assurer l'évacuation du public
- Être capable d'intervenir sur des interventions précoces face aux incendies
- Être capable d'assurer l'assistance à des personnes au sein des établissements où il exerce
- Être capable d'exploiter un Poste Central de sécurité incendie.
- Être capable de consolider son niveau de qualification

Contenu conforme à l'arrêté modifié du 02 mai 2005

- Le poste de sécurité,
- Rondes de sécurité, surveillance de travaux,
- Mise en œuvre des moyens d'extinction,
- Appel et réception des secours publics,
- Mise en situation d'intervention

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur, registres et documents sécurité.

Pratique: extincteurs avec simulateur de feu pour manœuvre d'extinction, postes radio, panneau de simulation de système de sécurité incendie (SSI)

Méthodes et outils d'évaluation

Évaluation finale : QCM

Validation de la formation

La formation est validée si le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées. Une attestation de « remise à niveau » valable 3 ans sera remise aux stagiaires.

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale - Être titulaire du diplôme SST ou PCS 1 et de l'attestation HOBO - Être titulaire du SSIAP 1, de l'ERP 1 ou de l'IGH 1 n'ayant pas eu d'activité depuis trois ans.

DURÉE DE LA FORMATION

21 heures

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



Certification

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1

Code RS : RS5641

Certificateur : MINISTERE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Date d'enregistrement :

22 décembre 2021 pour le département de l'Aisne

19 mai 2022 pour le département de l'Oise

23 mars 2021 pour le département de la Somme

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Lors de la 1ère présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

Débouchés / Métiers

Suite de parcours possible :

Possibilité de passer le SSIAP 2

Possibilité de passer le SSIAP 3

Métiers :

Agent de sécurité incendie au sein d'un établissement recevant du public (ERP, IGH, EHPAD, ...)



SSIAP 2 – CHEF D’ÉQUIPE DES SERVICES SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNE

Objectifs

- Être capable de respecter les règles d’hygiène et de la sécurité du travail en matière de sécurité incendie
- Être capable de manager l’équipe de sécurité
- Être capable de former le personnel en matière de sécurité contre l’incendie
- Maîtriser la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité
- Être capable d’entretenir les moyens concourant à la sécurité incendie
- Être capable d’assister les personnes au sein des établissements où ils exercent
- Être capable d’assurer la direction du poste de sécurité

Contenu conforme à l’arrêté modifié du 02 mai 2005

- Gestion, management, évaluation de l’équipe
- Organiser une séance de formation
- Gérer les conflits, information de la hiérarchie
- Application des consignes
- Gérer les incidents techniques
- Délivrance du permis de feu
- Systèmes de détection incendie et de mise en sécurité
- Installations fixes d’extinctions automatiques
- Le code du travail
- Gestion de poste de sécurité
- Conseils techniques aux services de secours publics

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d’un vidéoprojecteur, registres et documents sécurité

Pratique : extincteurs avec simulateur de feu pour manœuvre d’extinction, postes radio, panneau de simulation de système de sécurité incendie (SSI) / Visite d’établissement

Méthodes et outils d’évaluation

Évaluation intermédiaire : QCM informatisé

Évaluations finales : QCM (40 min), épreuve orale (15 min), épreuve pratique (20 min)

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale
- Être titulaire du diplôme SSIAP 1 et avoir exercé l’emploi d’agent de sécurité incendie pendant au moins un an dans un ERP, un IGH ou bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail

DURÉE DE LA FORMATION

70 heures hors examen et temps de déplacement

DÉLAIS ET MODALITÉS D’ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESIBILITÉ AUX PERSONNES EN

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

contact@formapublicprive.com

03 64 26 78 05



Certification

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 2

Code RS : RS5642

Certificateur : MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Date d'enregistrement :

22 décembre 2021 pour le département de l'Aisne

19 mai 2022 pour le département de l'Oise

23 mars 2021 pour le département de la Somme

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Lors de la 1ère présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

Passerelles et équivalences

Le SSIA P 2 peut être obtenu par équivalence pour les titulaires du brevet professionnel agent technique de prévention et de sécurité. Une formation en alternance permet également d'obtenir directement la certification professionnelle SSIAP 2.

Débouchés / Métiers

Suite de parcours possible :

Possibilité de passer le SSIAP 3

Métiers :

Chef d'équipe sécurité incendie / Chef de poste



RECYCLAGE SSIAP 2 – RECYCLAGE DU DIPLOME CHEF D’ÉQUIPE ET SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNE

Objectifs

- Être capable d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.
- Être capable d'actualiser ses connaissances pour assurer l'encadrement d'une équipe
- Être capable d'assurer la sécurité des personnes et des biens en établissements recevant du public (ERP) et immeubles de grande hauteur (IGH)
- Être capable de consolider son niveau de qualification

Contenu conforme à l'arrêté modifié du 02 mai 2005

Revoir les principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH et le rôle du chef d'équipe SSIAP 2

- Réglementation : Principes fondamentaux de sécurité ERP et IGH, évacuation des occupants, éclairage de sécurité, desserte et accessibilité
- Organisation d'une séance de formation : Méthodes pédagogiques, déroulement d'une séance
- Management de l'équipe de sécurité : Accueil d'un nouvel agent, formation de son équipe, motiver son équipe, gestion des documents administratifs
- Exercices pratiques : Exercices d'alarme, d'alerte, gestion d'une évacuation, réception et guidage des secours, gestion du PC en cas de crise

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur, registre et documents sécurité.

Pratique : extincteurs avec simulateur de feu pour manœuvre d'extinction, postes radio, panneau de simulation de système de sécurité incendie (SSI)

Méthodes et outils d'évaluation

Évaluation finale : QCM

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale
- Être titulaire du diplôme SST et de l'attestation HOBO
- Être titulaire du SSIAP 2, de l'ERP 2 ou de l'IGH 2 n'ayant pas eu d'activité depuis trois ans.

DURÉE DE LA FORMATION

14 heures

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



Validation de la formation

La formation est validée si le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées. Une attestation de « recyclage » valable 3 ans sera remise aux stagiaires. Dans le cas de défaillance notoire, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

Certification

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 2

Code RS : RS5642

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Date d'enregistrement :

22 décembre 2021 pour le département de l'Aisne

19 mai 2022 pour le département de l'Oise

23 mars 2021 pour le département de la Somme

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Lors de la 1ère présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

Débouchés / Métiers

Suite de parcours possible :

Possibilité de passer le SSIAP 3

Métiers :

Chef d'équipe sécurité incendie / Chef de poste



REMISE A NIVEAU SSIAP 2 – CHEF D’ÉQUIPE DE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNE

Objectif

- Être capable d’assurer la prévention des incendies
- Être capable de sensibiliser les employés
- Être capable d’entretenir les moyens concourant à la sécurité incendie
- Être capable d’assurer l’alerte et l’accueil des secours
- Être capable d’assurer l’évacuation du public
- Être capable d’assurer les interventions précoce face aux incendies
- Être capable d’assister les personnes au sein des établissements où ils exercent
- Être capable d’assurer la direction du poste de sécurité
- Être capable de consolider son niveau de qualification

Contenu conforme à l’arrêté modifié du 02 mai 2005

- Management de l’équipe de sécurité : Participer à la sélection des agents, organiser son accueil, motiver son équipe, transmettre les savoirs
- Évaluation de l’équipe : Apprécier les résultats, assurer le passage des consignes, comprendre le comportement d’un agent, d’un groupe, assurer le réalisme du calendrier et des plannings
- Information de la hiérarchie : les rapports (buts, présentation), les contenus
- Gestion du PCS : Réception des alarmes, application des consignes, la prise de décision, l’accueil des secours, etc...
- Exercices pratiques : Méthodes d’extinction d’un incendie, manipulation des extincteurs et des RIA, la protection individuelle

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d’un vidéoprojecteur, registres et documents sécurité.

Pratique : extincteurs avec simulateur de feu pour manœuvre d’extinction, postes radio, panneau de simulation de système de sécurité incendie (SSI)

Méthodes et outils d’évaluation

Évaluation finale : QCM

Validation de la formation

La formation est validée si le candidat est présent à l’ensemble des séquences programmées. Une attestation de « remise à niveau » valable 3 ans sera remise aux stagiaires.

Document mis à jour le 13/06/2024

71

PRÉREQUIS - Aptitude médicale -
Être titulaire du diplôme SST et de
l’attestation HOBO - Être titulaire du
SSIAP 2, de l’ERP 2
ou de l’IGH 2 n’ayant pas eu
d’activité depuis trois ans.

DURÉE DE LA FORMATION
21 heures

DÉLAIS ET MODALITÉES D’ACCÈS
Planning de formation sur le site
internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription,
réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et
évaluation des acquis.

TARIFS
Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Pour une analyse de vos besoins
merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com
03 64 26 78 05





Certification

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 2

Code RS : RS5642

Certificateur : MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Date d'enregistrement :

22 décembre 2021 pour le département de l'Aisne

19 mai 2022 pour le département de l'Oise

23 mars 2021 pour le département de la Somme

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Lors de la 1ère présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

Débouchés / Métiers

[Suite de parcours possible](#) : Possibilité de passer le SSIAP 3

Métiers : Chef d'équipe sécurité incendie / Chef de poste

Document mis à jour le 13/06/2024

72



SSIAP 3 – FORMATION CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNE

Objectifs

- Être capable de manager le service de sécurité
- Être capable de conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie
- Être capable d'assurer l'assistance des personnes au sein des établissements où ils exercent.
- Être capable d'assurer le suivi des obligations de contrôle et d'entretien

Contenu conforme à l'arrêté modifié du 02 mai 2005

- Le feu, comportement au feu des matériaux,
- Mise en œuvre des moyens d'extinction,
- Matériaux de construction, étude de plan,
- Organisation de la réglementation, classement des bâtiments,
- Dispositions constructives et techniques,
- Analyse de risques, travaux de sécurité,
- Documents administratifs, veille réglementaire,
- Information de la hiérarchie,
- Commission de sécurité, registre de sécurité,
- Exercer la fonction d'encadrement,
- Organiser le service,
- Droit du travail,
- Élaboration du budget de service et suivi

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyen et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur, registres et documents sécurité

Pratique : extincteurs avec simulateur de feu pour manœuvre d'extinction, postes radio, panneau de simulation de système de sécurité incendie (SSI) / Visite d'établissement

Méthodes et outils d'évaluation

Évaluation intermédiaire : QCM informatisé

Évaluation finale : QCM (40min), épreuve écrite (2h30), épreuve orale (15m in)

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale
- Être titulaire du diplôme SST et de l'attestation HOBO
- Être titulaire du diplôme SSIAP 2 et avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant au moins 3 ans d'expérience dans la fonction ou être titulaire d'un diplôme de niveau IV

DURÉE DE LA FORMATION

216 heures hors examen et temps de déplacement

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

contact@formapublicprive.com

03 64 26 78 05



Certification

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 3

Code RS : RS5643

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Date d'enregistrement :

22 décembre 2021 pour le département de l'Aisne

19 mai 2022 pour le département de l'Oise

23 mars 2021 pour le département de la Somme

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Lors de la 1ère présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

Passerelles et équivalences

Pas de passerelle et d'équivalence.

Débouchés / Métiers

Métiers :

Accès à des postes d'encadrement de chef de poste sécurité – incendie



RECYCLAGE SSIAP 3 – CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNE

Objectifs

- Être capable de manager le service de sécurité
- Être capable de conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie
- Être capable d'assurer l'assistance des personnes au sein des établissements où ils exercent.
- Être capable d'assurer le suivi des obligations de contrôle et d'entretien
- Être capable de consolider son niveau de qualification

Contenu conforme à l'arrêté modifié du 02 mai 2005

Revoir les principes fondamentaux de sécurité dans les ERP et les IGH et le rôle du chef de service SSIAP 3.

- Réglementation : Principes fondamentaux de sécurité ERP et IGH, les dispositions générales et particulières, le règlement de sécurité IGH, le rappel sur les moyens de secours
- Management de l'équipe de sécurité : Missions, organisation des rondes, documents du service, contrôles, procédures et consignes
- Les commissions de sécurité : Missions, les relations avec les commissions de sécurité (documents, etc.)
- Étude de cas : Analyse d'un projet de construction

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur, registres et documents sécurité.

Pratique : extincteurs avec simulateur de feu pour manœuvre d'extinction, postes radio, panneau de simulation de système de sécurité incendie (S SI)

Méthodes et outils d'évaluation

Évaluation finale : QCM

Validation de la formation

La formation est validée si le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées. Une attestation de « recyclage » valable 3 ans sera remise aux stagiaires. Dans le cas de défaillance notoire, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale
- Être titulaire du diplôme SST et de l'attestation HOBO
- Être titulaire du SSIAP 3, de l'ERP ou de l'IGH 3

DURÉE DE LA FORMATION

21 heures

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



Certification

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 3

Code RS : RS5643

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Date d'enregistrement :

22 décembre 2021 pour le département de l'Aisne

19 mai 2022 pour le département de l'Oise

23 mars 2021 pour le département de la Somme

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Lors de la 1ère présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

Débouchés / Métiers

Métiers :

Accès à des postes d'encadrement de chef de poste sécurité – incendie



REMISE A NIVEAU SSIAP 3 – CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNE

Objectifs

- Être capable de manager le service de sécurité
- Être capable de conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie
- Être capable d'assurer l'assistance des personnes au sein des établissements où ils exercent.
- Être capable d'assurer le suivi des obligations de contrôle et d'entretien
- Être capable de consolider son niveau de qualification

Contenu conforme à l'arrêté modifié du 02 mai 2005

- Analyse de risques
- Documents administratifs
- Registre de sécurité
- Organiser le service

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur, registres et documents sécurité.

Pratique : extincteurs avec simulateur de feu pour manœuvre d'extinction, postes radio, panneau de simulation de système de sécurité incendie (SSI)

Méthodes et outils d'évaluation

Évaluation finale : QCM

Validation de la formation

La formation est validée si le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées. Une attestation de « remise à niveau » valable 3 ans sera remise aux stagiaires.

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale
- Être titulaire du SSIAP 3, de l'ERP 3 ou de l'IGH 3 n'ayant pas eu d'activité depuis trois ans.

DURÉE DE LA FORMATION

38 heures

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



Certification

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 3

Code RS : RS5643

Certificateur : MINISTÈRE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Date d'enregistrement :

22 décembre 2021 pour le département de l'Aisne

19 mai 2022 pour le département de l'Oise

23 mars 2021 pour le département de la Somme

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Lors de la 1ère présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

Débouchés / Métiers

Métiers :

Accès à des postes d'encadrement de chef de poste sécurité – incendie



MANIPULATION DES EXTINCTEURS ET ÉVACUATION DES ÉTABLISSEMENTS

Objectifs

- Etre capable d'appréhender le fonctionnement du feu et sa propagation
- Etre capable de réagir lors d'un début d'incendie
- Etre capable de mettre en œuvre une tentative d'extinction et connaître le maniement d'un extincteur
- Etre capable d'isoler les risques et prévenir les secours
- Etre capable de répondre à la réglementation concernant les formations incendie et savoir utiliser un extincteur

Contenu – 5 modules

- La réglementation
- Reconnaître un combustible et les différentes classes de feu
- Triangle du feu
- Les moyens de propagation
- Conséquences humaines, financières, environnementales
- Les différents extincteurs
 - Savoir les reconnaître et les utiliser à bon escient
- Vidéos qui illustrent différents types de feu
- Les risques liés aux fumées
- Pratique sur feux simulés

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni. Théorie et mise en pratique.

Pratique : Exercice d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs. Les exercices pratiques sur feux réels sont réalisés à l'aide de générateurs de flammes à gaz, homologués, propres, sans fumées et sans dangers pour les stagiaires

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : Exercices pratiques tout au long de la formation

PRÉREQUIS & PUBLIC CIBLE

Aucun Prérequis
Vise tous les salariés

DURÉE DE LA FORMATION

3 heures

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

contact@formapublicprive.com

03 64 26 78 05

Document mis à jour le 13/06/2024

10

SST - SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



80



SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL (SST)

Action d'adaptation et développement de compétences

Objectifs pédagogiques

- Être capable d'intervenir sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise.
- Être capable de mettre ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.
- Être capable de situer le cadre réglementaire de son intervention.
- Être capable d'inscrire son action d'acteur prévention dans une démarche de prévention.
- Être capable de participer à l'évaluation des risques professionnels.
- Être capable de réaliser une protection adaptée et examiner la victime.
- Être capable d'alerter et faire alerter.
- Être capable de secourir la victime de manière appropriée.

Contenu – Selon le programme INRS

Domaine de compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée

Domaine de compétence 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

PRÉREQUIS & PUBLIC VISÉ

Aucun prérequis

Tout public

DURÉE DE LA FORMATION

14 heures

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires

DÉLAIS ET MODALITÉES D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIF

Sur devis

Formateur

Formateur SST certifié INRS et enregistré dans FORPREV

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

contact@formapublicprive.com

03 64 26 78 05

Document mis à jour le 13/06/2024



Méthodes et outils pédagogiques

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe de 4 à 10 personnes.

Moyens et outils : Salle équipé d'un vidéoprojecteur,

Pratique : Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mise en situation d'accident du travail simulés

Méthodes et outils d'évaluation

Evaluation: Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS à travers des grilles de certification compétences. L'évaluation pour la validation du certificat se fait par contrôle continu sous forme orale, la totalité de la formation et sous forme de mise en situation pratique.

Certification



L'évaluation continue, selon des critères définis par l'INRS et portés sur un document national (Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST) permet, si elle est favorable, de délivrer un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Ce certificat pour rester valable, impose une formation maintien et actualisation des compétences tous les 24 mois.

Une attestation de fin de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation.

Validation de blocs de compétences : Non

Passerelles et équivalences

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002, les titulaires du certificat de sauveteur secouriste

du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

Suites de parcours et débouchés

Reconnaissance des compétences en prévention à travers la fonction d'auxiliaire en prévention.



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES EN SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL (MAC SST)

Remise à niveau des connaissances. Action d'adaptation et développement de compétences.

Objectifs pédagogiques

- Etre capable d'acquérir les connaissances de bases en matière de prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.
- Être capable d'intervenir sur un lieu d'accident, alerter, secourir la victime et préparer l'arrivée des secours.
- Etre capable de maintenir et actualiser son rôle de Sauveteur Secourisme du Travail.

Contenu – *Selon le programme INRS*

- L'actualisation des conduites à tenir et des techniques.
- L'adaptation de la formation :
 - aux modifications du référentiel national,
 - aux risques de l'entreprise ou de l'établissement.
- Le rôle du SST dans la santé et la sécurité au travail.
- Les conduites à tenir face à une situation d'accident :
 - protéger,
 - examiner,
 - alerter ou faire alerter,
- Les conduites à tenir face à une situation de travail dangereuse :
 - de protéger à prévenir,
 - de faire alerter à informer.

Méthodes et outils pédagogiques

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe de 4 à 10 personnes.

Moyens et outils : Salle équipé d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur, mise à disposition de supports pédagogiques.

Pratique : Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mise en situation d'accident du travail simulés

PRÉREQUIS & PUBLIC VISÉ

Être titulaire d'un certificat SST
Tout Public

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires maximum

DÉLAIS ET MODALITÉES D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription,
réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et
évaluation des acquis.

TARIF

Sur devis

Formateur

Formateur SST certifié INRS et
enregistré dans FORPREV

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

contact@formapublicprive.com

03 64 26 78 05

Document mis à jour le 13/06/2024



Méthodes et outils d'évaluation

Évaluation : Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS à travers des grilles de certification des compétences. L'évaluation pour la validation du certificat se fait par contrôle continu sous forme orale, durant la totalité de la formation et sous forme de mise en situation pratique.

Obtention finale



Un certificat « Sauveteur secouriste du travail » sera renouvelé au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques conformément au référentiel de compétence. Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national.
Une attestation de fin de formation avec les compétences acquises.

Validation de blocs de compétences : Non

Passerelles et équivalences

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002, les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

Suites de parcours et débouchés

Reconnaissance des compétences en prévention à travers la fonction d'auxiliaire en prévention.

Forma Public Privé
54 rue de Tilloy
60000 BEAUVAIS
03 64 26 78 05
07 76 26 11 24

www.formapublicprive.com

